



ÉTABLISSEMENT

DALKIA (31)
4bis rue Françoise d'Eaubonne
31200 Toulouse

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice**I.1) NOM ET ADRESSES**

DALKIA (31), 4bis rue Françoise d'Eaubonne, 31200 Toulouse, FRANCE. Tél. : +33 582082400. Courriel : adeline.guay@dalkia.fr. Code NUTS : FRJ23.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.dalkia.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Production, transport et distribution de gaz ou de chaleur

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Marché de maîtrise d'œuvre portant sur la création d'une chaufferie Biomasse, d'une sous-station d'échange avec le réseau de chaleur – Grand Poitiers Ouest (86)

II.1.2) Code CPV principal

71300000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Marché de maîtrise d'œuvre portant sur la création d'une chaufferie Biomasse, d'une sous-station d'échange avec le réseau de chaleur - Grand Poitiers Ouest (86)

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 300000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71300000 , 71320000 , 71335000 , 71336000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRI34

Lieu principal d'exécution : Poitiers (86)

II.2.4) Description des prestations

Le principe du projet est le suivant :

- Création d'une chaufferie biomasse composée d'une chaudière de 5.3MW bois et d'une chaudière de 300kW fonctionnant au Miscanthus.
- Création d'une sous-station d'échange avec le réseau des Couronneries.
- Création d'un réseau de chaleur d'environ 13km.

Mission de maîtrise d'œuvre portant sur :

- Chaufferie Biomasse : la réalisation des études, plans et assistance administrative

- Sous-station d'échange : la réalisation des études, plans et assistance administrative
- Consultation pour les lots liés au process
- Suivi des travaux et gestion des sous-traitants
- Mise en service et réception de l'installation

La mission objet du marché est décomposée en plusieurs tranches :

- Tranche ferme : Phase APD
- Tranche optionnelle n°1 : PHASE PRO/DCE/ACT
- Tranche optionnelle n°2 : PHASE DET/AOR

II.2.5) Critères d'attribution (Accord pour publication : Oui)

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 300000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Le marchés est composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Date prévisionnelle de démarrage : 15/11/2023.

La durée indiquée est prévisionnelle : le marché s'achève à la réception sans préjudice de l'application des garanties légales et contractuelles.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Le candidat fournit les documents suivants à l'appui de sa candidature :

- Formulaire DC1 ou équivalent daté et signé par une personne habilitée à engager la société, incluant une déclaration sur l'honneur de n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique, et d'être en règle au regard des articles L 5212-1 à 1512-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Les candidats étrangers certifient par cette déclaration sur l'honneur être en conformité avec les règles équivalentes applicables dans leur pays. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-ducandidat>)

- Un formulaire DC2 ou équivalent permettant d'établir les capacités du candidat comme décrit ci-dessous (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdeclaration-du-candidat>)

- Chaque candidat doit remettre son numéro unique d'identification (SIREN), ou, à défaut, un document équivalent permettant l'identification du candidat ;

- Si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou équivalente, joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

Le candidat est libre de présenter sa candidature seul, en groupement et/ou avec des sous-traitants.

Un même opérateur économique ne peut présenter qu'une seule candidature, à titre individuel ou en tant que membre d'un groupement.

S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (par exemple un sous-traitant), le candidat doit :

1. apporter la preuve que l'opérateur(s) économique(s) met à la disposition du candidat les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché, en produisant soit un formulaire DC4, soit une attestation sur l'honneur signée par l'opérateur économique concerné sur lequel s'appuie le candidat ;

2. produire pour l'opérateur économique concerné :

a. au titre de l'habilitation à exercer l'activité professionnelle, les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui sont exigés par l'entité adjudicatrice pour le candidat à l'exclusion du DC1 ;

b. pour les niveaux de capacité technique professionnel et financier, tout document parmi ceux définis ci-après permettant d'apprécier la capacité de l'opérateur économique au regard des prestations qui lui sont confiées.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

La capacité économique et financière du candidat est appréciée en fonction des critères suivants sans ordre de priorité :

- Chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires du domaine d'activité objet du marché, portant sur les trois (3) derniers exercices disponibles ;
- Bilans ou extraits de bilan des candidats concernant les trois (3) dernières années ;
- Attestation d'assurance de Responsabilité Civile (RC) ;
- Attestation d'assurance de Responsabilité Décennale (RD) pour ouvrages non soumis ou alternativement, à ce stade de la procédure, une lettre de l'assureur confirmant la capacité de l'entreprise à souscrire, en cas d'attribution du marché, une assurance décennale couvrant les activités objets du marché et pour les montants minimum de garantie précisés ci-dessous.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :

- Chiffre d'affaires minimal exigé sur les trois (3) dernières années : 500 000 €

- Assurance de Responsabilité Décennale (RD) portant sur les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance tels que définis à l'article L.243-1-1 du code des assurances, et présentant un montant de garanties en dommages matériels de 300 000 euros minimum par sinistre

Il est précisé que le critère relatif au chiffre d'affaires sera apprécié dans le respect des dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

La capacité technique et professionnelle du candidat sera appréciée sans ordre de priorité en fonction de l'adéquation des moyens humains et techniques dont dispose le candidat avec les besoins du marché (importance des effectifs et moyens techniques, qualité et pertinence des moyens techniques et de l'encadrement humain) et de la qualité des références indiquées, appréciée en tenant compte de la similarité avec l'objet de la consultation, leur montant, leur actualité et la qualité de leur exécution justifiée par la production d'attestations de bonne fin d'exécution.

Le candidat devra fournir les éléments suivants :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années dans le domaine objet du marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Le candidat devra présenter des références significatives relatives à des créations /extension de réseau de chaleur en milieu urbain.

- Présentation des moyens techniques et humains.

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés

Les garanties éventuellement exigées seront définies dans les documents de la consultation.

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Paiement à l'avancement selon l'échéancier précisé dans les documents de la consultation.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Groupement momentané d'entreprises solidaires, ou groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Le mandataire doit être l'entreprise chargée de l'exécution de la majeure partie du contrat

Au regard des caractéristiques du marché et des engagements de résultat exigé, l'entité adjudicatrice impose la forme susmentionnée.

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié

sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mercredi 11 octobre 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires article R 2122-7 du Code de la commande publique.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Judiciaire de POITIERS 4 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny , 86000 POITIERS FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal judiciaire de POITIERS 4 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny , 86000 POITIERS FRANCE.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS